Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20261013-2026048-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de KERGRIST MOELOU
Délibération 2026-048

Séance du 13 octobre 2026

Nombre de conseillers	
en exercice	15
présents	14
votants	14
absents	1
exclus	0

Date de convocation 06/10/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 20/10/2026
Et Publication le 20/10/2026

L'an deux mil vingt-six le 13 octobre à dix-huit -heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs QUEMENER Jérémy, LE GOFF Patrick, POTELLE Marc, MARY Eliane, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, LE COGUIEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, TRUTET Marie, MAUFFRAY Florence, DIJOUX Ketty, MAUFFRAY Pierrick, GÉRARD Steven

Était absent : JEGOU Michel

Mme RIOU Annabelle a été nommée secrétaire

2026-048 5.2 Refus du conseil municipal de créer une commission extra-municipale relative au projet de rénovation de l'école

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2143-2;
- Vu la demande écrite formulée en date du 26/09/2026 par le collectif « un nid tout neuf pour nos écureuils » sollicitant la création d'une commission extra-municipale relative au projet de rénovation de l'école
- Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Considérant que :
La création d'une commission supplémentaire rendrait le fonctionnement plus lourd et ralentirait l'avancement du projet.

Monsieur le maire propose de privilégier une organisation plus simple, avec des réunions régulières en petit comité, réunissant un représentant du collectif, un représentant de l'équipe pédagogique, un élu municipal et un habitant de Kergrist-Moëlou.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20261013-2026048-DE

Après en avoir valablement délibéré, le conseil municipal par 12 Contre et 2 Abstentions
DÉCIDE,

- De ne pas donner une suite favorable à la demande de création d'une commission extra-municipale demandée par le collectif « un nid tout neuf pour nos écureuils »

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
RIOU Annabelle

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
QUEMENER Jérémy

MAIRIE DE KERGRIST MOELOU